



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 6 juillet 2022
(OR. en)

10853/22

LIMITE

ECOFIN 695
UEM 192

Dossier interinstitutionnel:
2022/0207 (NLE)

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (CE) n° 2866/98 en ce qui concerne le taux de conversion de l'euro pour la Croatie

RÈGLEMENT (UE) 2022/... DU CONSEIL

du ...

**modifiant le règlement (CE) n° 2866/98
en ce qui concerne le taux de conversion de l'euro pour la Croatie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 140,
paragraphe 3,

vu la proposition de la Commission européenne,

vu l'avis de la Banque centrale européenne¹,

¹ Avis du ... (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement (CE) n° 2866/98 du Conseil¹ fixe les taux de conversion entre l'euro et les monnaies des États membres adoptant l'euro à compter du 1^{er} janvier 1999.
- (2) Conformément à l'article 5 de l'acte d'adhésion de 2012, la Croatie est un État membre faisant l'objet d'une dérogation au sens de l'article 139, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
- (3) En vertu de la décision (UE) 2022/... du Conseil²⁺ relative à l'adoption de l'euro par la Croatie à compter du 1^{er} janvier 2023, la Croatie remplit les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro, et la dérogation dont la Croatie fait l'objet est abrogée avec effet au 1^{er} janvier 2023.
- (4) L'introduction de l'euro en Croatie nécessite l'adoption du taux de conversion entre l'euro et la kuna croate. Ce taux de conversion devrait être fixé à 7,53450 kunas pour 1 euro, ce qui correspond au taux central actuel de la kuna dans le mécanisme de change (MCE II).
- (5) Il y a donc lieu de modifier le règlement (CE) n° 2866/98 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

¹ Règlement (CE) n° 2866/98 du Conseil du 31 décembre 1998 concernant les taux de conversion entre l'euro et les monnaies des États membres adoptant l'euro (JO L 359 du 31.12.1998, p. 1).

² Décision (UE) 2022/... du Conseil du ... portant adoption par la Croatie de l'euro au 1^{er} janvier 2023 (JO L ... du ..., p. ...).

⁺ JO : veuillez insérer dans le corps du texte la référence de la décision du Conseil figurant dans le document ST 9867/22 et compléter la note de bas de page correspondante.

Article premier

À l'article 1^{er} du règlement (CE) n° 2866/98, la ligne suivante est insérée entre les taux de conversion applicables au franc français et à la livre irlandaise:

"= 7,53450 kunas croates".

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président / La présidente